

Plan de mesures d'urgence – Peste Madagascar

Novembre 2017

Date : 24 octobre 2017
Coordonné par Stéphane Hamouis

1. Données générales

a. Contexte

L'ONG Bel Avenir en charge de la coordination du programme Bel Avenir du réseau Eau de Coco agit aujourd'hui en faveur de la population dans 2 régions du Sud de Madagascar : Région Atsimo Andrefana (Tuléar) et Haute Matsiatra (Fianarantosa).

En tant qu'acteur majeur de développement auprès de 30 000 bénéficiaires par an, l'ONG Bel Avenir suit particulièrement de développement de l'épidémie de la peste à Madagascar depuis la fin du mois d'août 2017.

Afin d'éviter que le phénomène prend un caractère épidémique, l'ONG Bel Avenir, dans le respect des orientations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et des autorités sanitaires malgaches développe un 1^{er} plan d'action de prévention auprès de ses bénéficiaires directs.

b. La situation actuelle

Depuis quelques semaines, une flambée épidémique de peste s'est propagée dans la capitale et les ports à Madagascar, avec de nombreuses personnes infectées.

(*)A la date du vendredi 20 octobre 2017, il a été notifié **911 cas** dont 612 de formes pulmonaires, 175 de formes buboniques et 124 non précisés. Sur ces 911 cas, 554 personnes sont déjà guéries et sorties de l'hôpital, 262 personnes sont en cours de traitement et **95 personnes sont malheureusement décédées.**

(*)Informations du Ministère de la Santé Malgache

Il faut s'avoir que la peste est endémique à Madagascar, où l'on signale environ 400 cas chaque année, principalement sous la forme bubonique (transmise par les piqûres de puces à partir de rats infectés). Contrairement aux flambées passées, cette année celle-ci touche des grandes zones urbaines, ce qui accroît le risque de transmission. Le nombre des cas identifiés jusqu'à présent est donc beaucoup plus élevé que ce qui est normalement attendu à cette période de l'année.

Pour cette année, les cas de peste pulmonaire (se transmet d'une personne à l'autre) sont désormais majoritaires face à la peste bubonique.

La peste est une maladie de la pauvreté. Elle se développe dans les milieux où les conditions sanitaires sont mauvaises et les services de santé insuffisants. Elle est mortelle en l'absence de traitement, mais peut être guérie avec des antibiotiques courants s'ils sont administrés rapidement.

La dernière flambée de peste, principalement sous forme bubonique et sévissant dans des zones reculées, a été notifiée en décembre 2016.

c. Diagnostic et Traitement

La confirmation de la peste nécessite des analyses de laboratoire où sera identifiée la zoonose bactérienne : *Yersinia Pestis* que l'on trouve habituellement chez les petits mammifères et les puces qui les parasitent.

Comme, en l'absence de traitement, la peste pulmonaire peut entraîner rapidement la mort, la précocité du diagnostic et du traitement est essentielle pour la survie et la limitation des complications. Les antibiotiques et le traitement symptomatique sont efficaces si le diagnostic est posé à temps. En l'absence de traitement, la peste pulmonaire peut être mortelle dans un délai de 18 à 24 heures après l'apparition des symptômes mais les antibiotiques courants efficaces contre les entérobactéries (bacilles Gram négatifs) permettent d'obtenir la guérison s'ils sont administrés précocement.

d. Prévention

Les mesures de prévention consistent à informer le grand public de la présence de la peste zoonosique dans l'environnement, de lui conseiller de prendre les précautions nécessaires contre les piqûres de puces et de ne pas manipuler des carcasses d'animaux. Il faut conseiller aux gens en général d'éviter tout contact direct avec des liquides corporels et des tissus infectés. Il faut appliquer des précautions standard en cas de contact avec des patients potentiellement infectés et lors du recueil d'échantillons

Plan des mesures d'urgence de l'ONG Bel Avenir (Réseau Eau de Coco) Novembre 2017

- En faveur de nos bénéficiaires et des écoles de nos zones d'actions:
 - **Prévenir et informer**
 - En imprimant et diffusant des affiches et flyers d'informations du Ministère de la Santé malgache sur la peste et sa propagation dans les sites accueillant du public,
 - En informant les encadrants et les jeunes des comportements limitant sa propagation,
 - **Limiter le risque**
 - En dératisant et éliminant les puces de l'ensemble des sites accueillant des enfants toutes les 2 semaines,
 - En limitant l'accès des enfants aux zones à risque de contamination (stationnement de taxi-brousse, marché...).

- En faveur des structures de soins :
 - En répondant à leur besoin sanitaire et matériel.